

Alexis Arette condamné en justice rappelle notre histoire et les prophéties de Nostradamus sur la guerre civile

écrit par Alexis Arette | 3 octobre 2020



A mes amis.

Sur dénonciation d'un individu qui semble se satisfaire de la politique d'envahissement dénoncée à l'époque par le président Giscard d'Estaing, je viens d'être condamné sans procès public, à un rappel à la loi, pour une infraction que j'affirme n'avoir point commise.

Beaucoup d'entre vous, pour ne pas dire tous, estiment que nous allons vers des échéances redoutables : Que la loi de la République qui ordonne le rejet des immigrants indésirables, ne soit pas appliquée, condamne un régime qui perd de jour en jour sa légitimité ! Il en résulte que de plus en plus le peuple Français s'interroge, comme l'a rapporté le député Lassalle après son périple : *« Ça va péter ! Mais quand ? »*

Etant donné que j'ai, par mes nombreux écrits, dénoncé

récuse formellement tout ou partie de ces accusations.

Tout d'abord, le terme de « provocation publique » est faux. Il n'y a eu que correspondance privée en réponse à celles de mes amis.

Ensuite, s'il y avait eu enquête sérieuse vous auriez constaté que toute ma vie a été en relation amicale avec des ethnies qui paraissent différentes de la mienne ! Combattant volontaire, j'ai effectué mon engagement dans la guerre d'Indochine, uniquement à la tête de frères d'armes Tonkinois, et plus encore, je n'ai jamais laissé sans soins un ennemi blessé.

Je suis en sus le dernier survivant du « Comité Béarn-Bigorre pour l'Algérie Française », fondée par le général Lanusse, qui avec l'aide la municipalité paloise, nous a permis de recueillir et de trouver emploi pour nos frères d'armes Arabes, lesquels, dans les harkis, avaient cru à la parole de la France.

Aujourd'hui, ma paroisse étant liée à celle de Karmassar, j'accueille en toute fraternité nos amis colorés, qui se trouvent prier comme moi-même un Dieu incarné chez les juifs !

J'ai soutenu Farid Smai, auteur de « Faut-il tuer les Arabes de France ? » dans son combat pour l'assimilation, cela en plusieurs conférences . Et s'il a rompu aujourd'hui avec l'islam criminel, c'est en raison de la même analyse civique que j'exprime moi-même. C'est moi qui lui ai donné une définition civique de notre idéal patriotique : « *La Patrie est la terre des pères, mais c'est aussi celle ou l'on devient père* ».

C'est avec le ministre de la culture du Togo, que j'avais lié amitié lors du « Festival international des Pyrénées », et j'en ai retenu cette expression mesurée : « Le métissage n'est pas une bonne chose, sauf dans le cas d'un très grand amour ! »

C'est d'une Charlotte Senghor, très colorée, nièce du Président Senghor, qu'a cette époque j'ai reçu cet aveu : « *Vous n'auriez pas dû nous donner l'indépendance si tôt ! Mais dans 50 ans peut-être !* »

Bref toute ma vie s'inscrit dans la preuve que l'accusation portée contre moi par le délateur Vergès est ignominieuse et qu'elle devrait être exemplairement punie pour m'avoir calomnié et vous avoir abusée .

Cette fin septembre, j'ai entendu Monsieur Darmanin tenir les mêmes propos que ceux dont on m'accuse. Je n'ai en effet jamais évoqué que la façon de faire face à la guerre que nous ont déclarée les islamites, en sachant que ce serait le pire des drames de ne pas y répondre par tous les moyens même violents. C'est une nécessité vitale. Henry IV a pu dire : « *En extrême nécessité, il faut user d'extrêmes remèdes* » !

Peut-être pourrez-vous comprendre Madame, que je reste fidèle à la nécessité qu'évoquait le général De Lattre de Tassigny dans sa dernière lettre au général Salan.

« *Salan, si nous perdons ici, tout s'écroulera ! Nous avons en face de nous des adversaires qui ne se contentent pas de tuer des soldats, ils font la guerre aux âmes ! C'est une guerre qu'il ne faut pas perdre, sinon le jeu maudit continuera, en Tunisie, en Algérie, dans toute l'Afrique, et peut-être même un jour en France !* »...

Aujourd'hui, si l'ennemi a changé de visage, il n'en reste pas moins l'instrument de la barbarie, et ses complices sont identiques aux « porteurs de valises » et autres barbouzes qui portent la responsabilité du massacre de nos harkis. Mais que Mademoiselle Véronique Levy, puisse réclamer pour ce conglomérat d'assassins un nouveau Nuremberg me semble indiquer une nouvelle prise de conscience du peuple français, qui se traduit également par l'opinion favorable à la peine de

mort ! Déjà, la démission de Monsieur Colomb ministre de l'intérieur lequel évoquait une échéance où les Français et les envahisseurs ne seraient plus côte à côte, mais face à face, avait sonné comme une alarme. Comment pouvez-vous justifier Madame, que je sois condamné pour avoir répété les propos de quelques édiles lucides qui n'ont pas été poursuivis ?

M'en suis-je pris à une religion en déclarant qu'il n'y avait pas de « Coran alternatif » ? Je n'ai pourtant fait que répéter le titre d'un ouvrage du docteur Dupuch, qui a passé 20 ans de sa vie à soigner des maghrébins ! Ais-je « inventé » que nous allions vers une guerre civile alors que l'annoncent toutes les prophéties reconnues par Rome ? Il est vrai que le Pape Pie XII, l'évoquait avec un certain optimisme, puisqu'il écrivait : « *Une réaction brutale des forces vives et populaires du pays aura lieu contre cette déliquescence voulue par certains et tolérée par d'autres. Pour ne pas sombrer, la France changera son régime sans douceur !* »

Les citoyens qui n'ont pas ma foi, peuvent se reporter au Mage Nostradamus qui a écrit dans un quatrain : « *Par la discorde négligence gauloise, sera passage à Mahomet ouvert ! De sang trempée la terre mer Seynoise, port Phocéén de voiles et de nefes couvert...* » Mais en un autre quatrain, ayant évoqué les combats définitifs qui s'ensuivront près de Lyon, Nostradamus précise : « **Mésopotamie défaillira en France** » !

[...]

Je vous demande Madame la procureure, de réviser une condamnation qui bien que bénigne tend à me déshonorer, et de traiter comme il se doit mon misérable accusateur.

Je vous prie aussi de comprendre qu'étant trop pauvre pour entamer une procédure, je sois obligé de traiter mes arguments comme une « lettre ouverte » afin que mes amis soient prévenus de l'état où en est la justice de la cinquième

République, et que, pour le salut de la patrie, il réagissent ainsi que l'évoquait Pie XII.

Je vous prie de croire Madame, à ma parfaite considération.

ARETTE Alexis.

.